



De la carte d'identité à l'identité à la carte : complexification de la relation entre identités et territoires.

Ronan Le Coadic

► To cite this version:

Ronan Le Coadic. De la carte d'identité à l'identité à la carte : complexification de la relation entre identités et territoires.. Rencontre organisée à l'Institut national d'études démographiques autour de la thématique : "Territoires identitaires, identités territoriales : un lien complexe", Jun 2007, Paris, France. pp.117-123. hal-00497951

HAL Id: hal-00497951

<https://hal.univ-brest.fr/hal-00497951>

Submitted on 7 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article de Ronan LE COADIC paru dans :
GUERIN-PACE France et FILIPPOVA Elena, *Ces lieux qui nous habitent : Identités des territoires, territoires des identités*, Paris, Éditions de l'Aube, 2008.

DE LA CARTE D'IDENTITE A L'IDENTITE A LA CARTE : COMPLEXIFICATION DE LA RELATION ENTRE IDENTITES ET TERRITOIRES

Étudier le lien entre territoires et identité, c'est d'abord manier et mettre en relation des concepts délicats, sur la définition desquels il n'existe pas vraiment de consensus.

Pour ma part, je considère que l'identité – collective ou individuelle – est une construction de l'esprit qui crée une cohésion et une continuité humaines à partir d'éléments concrets qui sont sélectionnés, retravaillés, et mis en exergue mais ne prennent leur sens que par cette construction de l'esprit. L'identité s'inscrit dans un contexte sociohistorique, se construit dans la relation à l'Autre, est empreinte de rapports de domination et de stigmatisation et n'est jamais achevée ou définitive. J'ajoute que l'identité d'une personne est, selon moi, unique mais composite ; elle comprend son identité sociale, son identité personnelle, son identité sentie¹, et elle combine plusieurs facettes : genre, ethnicité, religion, origines sociales et familiales, handicap, expériences stigmatisantes, etc.

Quant au territoire, c'est bien sûr l'espace sur lequel vit un groupe mais un espace que l'on peut concevoir de diverses manières : soit comme une entité qui s'impose à l'homme, soit comme une construction humaine, soit encore comme un cadre d'interaction.

Le lien entre identité et territoire varie selon les lieux et les époques. Dans le présent article, nous prendrons pour lieu d'étude la Bretagne et nous scinderons le temps en deux époques : le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, que l'on qualifiera d'apogée de la première modernité, et l'époque actuelle, que l'on analysera en termes de « modernité tardive » ou « aiguë ».

La première modernité, en partie issue de la philosophie des Lumières, glorifie la raison et le progrès ; l'État-nation en est l'expression politique. C'est l'époque de la carte d'identité et du territoire imposé.

La modernité tardive, en revanche, se caractérise, selon Giddens notamment, par la séparation du temps et de l'espace², le développement de mécanismes de délocalisation³ et surtout par l'appropriation réflexive de la connaissance⁴. C'est

¹ Cf. GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris les Éditions de Minuit, 1975, p. 12.

² Alors que dans les sociétés prémodernes, la conception du temps associait toujours le temps et l'espace, ceux-ci sont désormais transformés en des « dimensions "vides" et standardisées ». Cf. GIDDENS Anthony, *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 28.

³ Des mécanismes qui dissocient l'activité sociale des contextes locaux et la réorganisent sur une vaste échelle, ce qui conduit à ce que nous appelons aujourd'hui la mondialisation.

⁴ Les sociétés prémodernes étaient fondées sur la tradition et son interprétation, alors qu'avec la modernité, « la pensée et l'action se réfractent constamment l'une sur l'autre ». Cf. GIDDENS 1994, *op. cit.*, p. 44.

l'époque de l'identité à la carte et des territoires superposés. Examinons, en premier lieu, l'époque de la carte d'identité et du territoire imposé.

Carte d'identité et territoire imposé

Le territoire politique

Lors de la première modernité, le lien entre territoire et identité paraît clair et net : le territoire avec un grand T est le territoire de l'État-nation et l'identité est l'identité française.

Si de nos jours le mot « identité » est très répandu et employé, c'est probablement en raison de la généralisation de la carte d'identité, un instrument de contrôle des populations qui a été imposé par l'État français lors de la première modernité. En fait, la carte d'identité trouve son origine dans les livrets ouvriers, mais elle est d'abord instaurée en 1912 pour contrôler les Tsiganes qui se déplacent sur le territoire français. Puis, début octobre 1940, le gouvernement de Vichy crée une carte d'identité pour les juifs. Enfin, trois semaines plus tard, le même gouvernement crée la « carte d'identité de Français »⁵. C'est dire qu'au départ, l'emploi du concept d'identité se fait dans un contexte de contrôle des minorités ou des populations jugées dangereuses et que les identités (de « nomade », de « juif » puis de « Français ») sont déterminées par l'État.

Quant au territoire stato-national, il est largement perçu comme une donnée naturelle. Mais c'est en réalité une construction qui sert de support au contrôle de l'État sur les populations. « Un espace délimité », écrit Bertrand Badie, « s'établit en un territoire politiquement pertinent dès lors que sa configuration et son bornage deviennent le principe structurant d'une communauté politique et le moyen discriminant de contrôler une population, de lui imposer une autorité, d'affecter et d'influencer son comportement. Le principe de territorialité devient ainsi politique non pas naturellement, mais en s'imposant comme instrument de domination au sein de la société. Il suppose que le pouvoir politique s'exerce non pas à travers le contrôle direct des hommes et des groupes, mais par la *médiation du sol*. Loin d'être naturel, celui-ci est ainsi clairement instrumental, et loin d'être la projection géographique d'une communauté donnée il est, tout au contraire, un moyen de définir et de délimiter une communauté politiquement pertinente ; loin d'appartenir au domaine de l'inné, il relève de la convention⁶. »

Le territoire, donc, est postulé et l'identité est prescrite par l'État. Tous deux sont indiscutables et servent à contrôler les populations.

Dans ce contexte, les Bretons qui, par le truchement de l'école, du service militaire, des guerres ou du chemin de fer, ont pris conscience de leur identité de Français, ne la contestent pas. Ils connaissent le territoire national — ils ont appris par cœur, comme tous leurs concitoyens, la liste des départements français et de leurs chefs-lieux — et sont prêts à la défendre : « Souvent, lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger », écrit Michelet au début de son *Tableau de la France*⁷. Cependant, ce lien très fort entre l'État, l'identité nationale et le territoire

⁵ Cf. KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi*, Paris, Armand Colin, 2004, chapitre I.

⁶ BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995, p. 12.

⁷ MICHELET Jules, *Tableau de la France*, Éditions Complexe, 1999, p. 32. (Première édition, par Flammarion, en 1861).

n'épuise pas la relation identité/territoire telle qu'elle est vécue par les Bretons lors de la première modernité.

La terre des ancêtres

La paroisse/commune

L'identité des Bretons reste puissamment attachée à la terre de leur commune — ou plutôt de leur paroisse car le mot *parrez*, « paroisse », est, aujourd'hui encore, celui qui est le plus couramment employé en breton pour désigner la commune, y compris par les athées. La commune/paroisse peut être divisée en trois cercles concentriques où la présence des ancêtres se fait toujours sentir, d'une façon ou d'une autre.

Les ancêtres sont enterrés au cœur de cette terre que leur présence physique sacralise. En effet, les villages bretons sont construits autour du cimetière, qui est un lieu de vie : le dimanche, les fidèles le traversent pour aller à la messe et ne manquent pas d'aller se recueillir sur les tombes de leurs défunts ; lors des marchés, des transactions commerciales sont parfois nouées dans les cimetières ; à l'occasion des mariages, il arrive que la noce entière aille se recueillir sur les tombes... D'ailleurs, selon le géographe Pierre Flatrès, un fin connaisseur de la Bretagne, les noms de communes commençant par *Lann* — fréquents en Bretagne — sont improprement associés à des ermitages, des églises ou des monastères ; le mot *lann* désignerait en fait la terre sacrée où les morts reposent, les édifices religieux n'étant venus qu'après⁸.

Le deuxième cercle est constitué par les terres cultivées. Les ancêtres y sont également présents, non pas physiquement mais par leurs actes et leurs paroles. Les talus, en effet, qui structurent le paysage bocager, ont été construits par les générations qui précèdent. Et chaque parcelle a une identité propre, faite d'un nom et d'une histoire qui donne sens à ce nom.

Enfin, le troisième cercle est constitué par la nature sauvage ou réputée telle. L'esprit des ancêtres y est présent dans les éléments. Les fontaines et les sources sont objets de cultes immémoriaux⁹. Beaucoup de pierres sont chargées de sens et d'émotion, généralement parce qu'un saint¹⁰ ou un personnage de légende est réputé les avoir touchées ou parfois également, parce qu'elles sont liées à un mort¹¹. Il n'est pas jusqu'aux arbres qui ne peuvent parfois héberger l'âme de parents décédés¹²...

Les pays

Entre cette paroisse/commune et le territoire stato-national, l'identité des Bretons de la première modernité est également liée au *bro*. Le *bro*, c'est le « pays »¹³ mais le mot est à niveaux multiples ; il peut aussi bien désigner un tout petit groupe de

⁸ Entretien avec Pierre et Huguette FLATRES, universitaires. Rennes, 15 octobre 1993.

⁹ Cf. ROYER Eugène, *Fontaines sacrées et saints guérisseurs*, Éditions Jean-Paul Gisserot, 1994.

¹⁰ Par exemple Saint Yves. Cf. CASSARD Jean-Christophe, DERVILLY Jacques et GIRAUDON Daniel, *Les chemins de saint Yves*, édition Skol Vreizh, 1994.

¹¹ Cf. « L'âme dans un tas de pierre » in LE BRAZ Anatole, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Marseille, Laffitte Reprints, 1980, p. 56.

¹² Cf. « Les deux vieux arbres » in LE BRAZ Anatole, *op. cit.*, p. 46.

¹³ Cf. FAVEREAU Francis, *Babel et baragouin, le breton dans la mondialisation*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006, p. 73.

communes, de la taille d'un canton, que la France entière. Nous en évoquerons trois niveaux : la Basse-Bretagne, les pays historiques et les petits pays.

La Bretagne se compose d'abord de deux grandes parties qui, explique Yves Le Gallo, « du fait de la discordance linguistique, vécurent plus juxtaposées qu'associées »¹⁴ À l'est de la frontière linguistique, qui va de Plouha à Vannes, la Haute-Bretagne est de langue et de culture romanes. À l'ouest de cette limite immatérielle, la Basse-Bretagne — en breton *Breizh izel* — est la région où la langue bretonne est employée. Pierre Flatrès la décrit en ces termes :

Elle n'a pas toujours correspondu à la limite linguistique mais elle a toujours séparé, à toutes les époques de l'histoire et de la préhistoire, des cultures ou des comportements différents. Actuellement l'image de marque de la Bretagne traditionnelle (calvaires, chapelles, coiffes, musique, danses, sports) ne s'applique qu'à la seule Basse-Bretagne, la Haute-Bretagne continuant linguistiquement et culturellement les provinces limitrophes, Maine et Anjou. Cette opposition est très vivement ressentie par les intéressés. En breton le mot « Gall », pluriel « Gallaoued », désigne tous ceux qui ne parlent pas breton : Hauts-Bretons et autres Français¹⁵ (« Fransizien » veut dire « les Français »¹⁶). Cette opposition reste vivace : il est très difficile en Bretagne centrale de réunir pour des actions d'aménagement des gens venant des deux côtés de la frontière linguistique¹⁷.

La Basse-Bretagne est un « pays » auquel le sentiment d'appartenance est si fort qu'on le pleure quand on s'en éloigne. C'est ce qu'exprime la littérature orale. Par exemple, le cœur du soldat qui part en campagne « est déchiré par la douleur, [ses] yeux desséchés n'ont plus de larmes » quand il doit quitter non pas la Bretagne mais son « doux pays de Basse-Bretagne »¹⁸. De même, le marin mélancolique ne « saurait détacher son regard, même quand il [lui] faudrait mourir, des terres de Basse-Bretagne »¹⁹. Enfin, l'âme du trépassé, qui quitte sa « chair douloureuse » et « brise ses chaînes » pour « s'élever dans les airs comme une alouette », après avoir « passé la lune pour aller à la gloire » et « foulé aux pieds le soleil et les étoiles », ne peut s'empêcher de « jeter un regard à [son] pays de Basse-Bretagne »²⁰.

En deçà de cette division binaire, la Bretagne est, en outre, composée de neuf « pays » historiques d'origine ancienne²¹, qui ont constitué les anciens diocèses prérévolutionnaires. La légende attribue leur fondation à sept saints fondateurs venus d'outre-Manche au début du Moyen âge mais leurs origines réelles sont mal connues. Certains semblent antérieurs à la venue des Bretons : ils reprennent en partie les limites d'anciennes cités gallo-romaines ; d'autres datent peut-être de l'époque des migrations bretonnes (vers le v^e siècle) ; d'autres, enfin, sont liés à des abbayes qui se sont érigées en évêchés. Quoi qu'il en soit, ces pays constituent pour bon nombre de Bretons de véritables territoires d'identification. Chaque « pays » a,

¹⁴ Le Gallo Yves, « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870), in BALCOU Jean et LE GALLO Yves, *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, tome II, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, p. 143.

¹⁵ Si aujourd'hui le mot *Gallaoued* désigne surtout les Français qui ne parlent pas breton, il a également été employé dans le passé pour évoquer les personnes étrangères à la communauté linguistique bretonne, quelle que soit leur origine, même lointaine (les pirates, les maquignons espagnols, etc.).

¹⁶ *Fransizien* désigne tous les Français, Bretons y compris. La différence entre *Gallaoued* et *Fransizien* aux yeux d'un bretonnant est comparable à celle qui existe entre *English* et *British* aux yeux d'un Gallois.

¹⁷ FLATRÈS Pierre, *La Bretagne*, Paris, Puf, 1986, p. 14.

¹⁸ *Kimiad ar soudard yaouank*, « l'adieu du jeune conscrit », chanson traditionnelle composée par Prosper Proux (1811-1875), traduite du breton par nos soins.

¹⁹ *Kimiad ar martolod yaouank*, « les adieux du jeune marin », chanson traditionnelle, traduite du breton par nos soins.

²⁰ *Ar Baradoz*, « Le Paradis », cantique célèbre, traduit du breton par nos soins.

²¹ Pays de Cornouaille, de Dol, du Léon, de Nantes, de Rennes, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, du Trégor et du Vannetais.

en effet, sa couleur de prédilection²², son dialecte²³ et son costume²⁴ ; ses habitants sont supposés partager une même personnalité de base²⁵. Les rivalités entre « pays », parfois vives, s'expriment volontiers avec humour — par exemple dans des chansons, proverbes et dictons — mais peuvent également dégénérer quelquefois en véritables rixes lors de rassemblements profanes ou religieux (mariages, pardons, soules...)

Enfin, la Bretagne est composée d'une multitude de petits « pays » d'origine parfois obscure, dont le plus célèbre est incontestablement le pays bigouden²⁶. Par la très haute coiffe de ses femmes, d'abord, qui est devenue l'un des clichés les plus répandus pour symboliser la Bretagne. Par *Le Cheval d'orgueil*, ensuite, un ouvrage largement autobiographique écrit par Pierre Jakez Hélias — surnommé « le Bigouden universel » —, qui a connu un grand succès d'édition : tiré à 500 000 exemplaires, il a été traduit en dix-huit langues.

Le nom et l'origine des Bigoudens sont inconnus. S'agit-il du « peuple de la pointe » (du breton *beg*, « pointe », « extrémité », « bouche »), du « peuple des coiffes à pignon » (*idem*), voire du « peuple au nez pointu » (du breton *pik*, « point », « tache ») ou de tout autre chose ? Nul ne le sait²⁷. Et surtout, d'où viennent ces Bigoudens, avec leurs particularités physiques réputées (crâne rond, pommettes saillantes, yeux presque bridés, luxation de la hanche) et leur costume original²⁸ ? On ne le sait pas davantage. Devant cette énigme, plutôt que d'avouer son ignorance, chacun préfère avancer son explication, fonction de l'air du temps et de ses propres convictions. Ainsi, au XIX^e siècle, à la suite de la publication, en 1888, d'un article de Paul Topinard²⁹ dans la *Revue d'anthropologie*³⁰, on leur prête des origines mongoles ; aujourd'hui encore, cette thèse reste assez répandue³¹. Près

²² « Le Général des finances Babin écrivait en 1663 que chaque évêché avait sa couleur préférée... rouge pour la Cornouaille, bleu pour le Léon, violette pour le Tréguier », OGEE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, 1779.

²³ La réalité linguistique est, en fait, plus complexe et se joue des limites des pays.

²⁴ Même en matière de costumes, le foisonnement créatif ne se cantonne pas aux limites des pays historiques.

²⁵ On dit, par exemple, en breton : « Sot comme un Vannetais, brusque comme un Cornouaillais, voleur comme un Léonard et traître comme un Trégorrois »...

²⁶ Il comprend une vingtaine de communes du sud Finistère, dont Pont-l'Abbé et Le Guilvinec.

²⁷ Cf. CORNOU Jakez et GIOT Pierre-Roland, *Origine et histoire des Bigoudens*, Pont L'Abbé, Éd. Le Signor, 1977, p. 2 et 3.

²⁸ À la haute coiffe cylindrique des femmes, encore portée par quelques dizaines de personnes âgées, s'ajoutait autrefois le gilet des hommes, couvert de superbes motifs aux coloris éclatants, propres à cette région.

²⁹ Paul Topinard (1830-1911) : médecin, anthropologue, directeur adjoint du laboratoire d'anthropologie à l'École des hautes études et directeur de publication, après Paul Broca, de la *Revue d'anthropologie*.

³⁰ LE CARGUET Hyacinthe, TOPINARD Paul, « Contribution à l'anthropologie de la Basse-Bretagne. La population de l'ancien pagus Cap Sizun (pointe du Raz) », *Revue d'anthropologie*, 3^e série, 3, 1888, p. 159-168. Voir également TOPINARD Paul « On the Anthropology of Brittany », *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Vol. 27, 1898 (1898), p. 96-103.

³¹ J'ajoute qu'elle m'a même été enseignée par un professeur d'histoire-géographie à la fin des années 1970, dans un lycée parisien... Voici, par ailleurs, un échange récent trouvé sur un forum relatif à la Bretagne. Il s'agit de la réponse de « Liorzh », vingt-deux ans, à la question de « Krapadoz », dix-neuf ans, sur l'origine des « yeux bridés » de beaucoup de Bretons : « Ma mère est bretonne, et mon père... mongol. Ma grand-mère maternelle m'a expliqué que beaucoup de Mongols vivent en Bretagne, cela est dû aux invasions de Genghis Khan au XIII^e siècle, les Français ont conclu un pacte avec les Mongols (grâce à Guillaume de Rubrouck, messenger de Saint Louis) qui avaient envahi une grande partie du monde européen arabe et asiatique. De ce fait, beaucoup de Mongols sont venus habiter en France et la Bretagne est leur coin favori. Cependant, tous les Bretons ne sont pas croisés avec des Mongols. » Échange datant de juillet 2006 trouvé sur le forum *Bretagne.passion* (j'ai corrigé l'orthographe). Voici, enfin, un article extrait de l'« encyclopédie libre » Wikipédia : « La tache mongoloïde (ou tache mongolique ou tache bleue mongolique) est une tache de taille variable, de couleur gris-bleu ou gris-marron qui apparaît chez le nourrisson à la naissance ou plus tard, et disparaît dans le courant de l'enfance. Elle se situe sur le dos ou les fesses (région lombo-sacrée) et affecte particulièrement les personnes à peau sombre, notamment les Asiatiques, d'où sa dénomination (on aurait attribué autrefois sa diffusion à l'expansion des Huns sous Attila, cousins des ancêtres des Mongols). Elle est d'ailleurs très présente chez les populations mongoles

d'un siècle plus tard, dans les années 1960, une centaine d'illustres chercheurs parisiens se succèdent pendant sept ans dans un village bigouden à la recherche d'une « possible interdépendance de l'univers biologique et de l'univers social »³². C'est, en effet, « une mutation particulièrement spectaculaire, la luxation de la hanche qui » les conduit « sur les chemins de Plozévet », à la recherche d'une correspondance entre une malformation congénitale et les caractéristiques socioculturelles de ce qu'ils considèrent être une « ethnie »³³ : les responsables de la recherche sont, en effet, persuadés que la luxation congénitale de la hanche provient de la consanguinité des unions bigoudènes... Finalement, l'étude ne peut rien prouver de tel et « accepte honnêtement son inachèvement »³⁴. Une vingtaine d'années plus tard, une chercheuse d'origine bigoudène, Martine Segalen, montre que mariage et parentèle dans le pays bigouden relèvent du « renchaînement d'alliance » et non de la consanguinité³⁵. Au début du XXI^e siècle, enfin, un historien breton, se fondant sur le fait que le nom « bigouden » n'est attesté que depuis le XIX^e siècle, que les limites du pays bigouden sont « incertaines » et qu'il n'a jamais eu de « réelle réalité administrative », se réjouit d'avoir trouvé un pays inventé, « une illustration parfaite, presque idéale, de la construction d'un territoire [...] qui doit tant aux discours »³⁶. En réalité, le mot « bigouden » est attesté dès 1633³⁷. Quand bien même serait-il plus récent, d'ailleurs, en quoi cela préjugerait-il de la réalité qu'il désigne³⁸ ? Quant au flou des limites et à l'absence de « réelle réalité administrative », en quoi sont-ils significatifs ? En ces domaines, ne sont-ils pas la règle plutôt que l'exception ? Au lieu de ramener l'originalité bigoudène à l'invasion, à la consanguinité ou à un constructivisme tout récent, admettons donc notre ignorance, sans négliger néanmoins les diverses hypothèses argumentées et nuancées³⁹.

Ainsi, l'identité des Bretons de la première modernité semble-t-elle liée à une double filiation territoriale. D'un côté, le territoire national, un peu abstrait et lointain, constitue leur patrie : l'État-père donne des ordres par le biais de l'école et de l'armée et il faut être prêt à mourir pour lui.

De l'autre côté, l'ensemble paroisse/pays/Basse-Bretagne constitue leur matrice. C'est la communauté dont ils sont issus, à la fois chaleureuse et imprégnée de sacré, et dont ils souffrent de s'éloigner.

Au cours de la seconde modernité, cette dichotomie entre territoire politique d'un côté et terre des ancêtres de l'autre cède la place à une superposition de territoires qui s'entremêlent : les territoires d'autorité, les territoires qui résistent, les territoires projets et les territoires charnels.

actuelles, mais on la trouve aussi fréquemment ailleurs, par exemple chez les Bigoudens en Bretagne. Cette lésion est bénigne et correspond à un naevus pigmentaire. »

³² BURGUIERE André, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1975, p. 19.

³³ *Idem*, p. 41.

³⁴ *Idem*, p. 53.

³⁵ SEGALEN Martine, *Quinze générations de Bas Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden sud (1720-1980)*, Paris, PUF, 1985, 405 p.

³⁶ LE BOULANGER Jean-Michel, « L'invention du pays bigouden », *Bretagne[s]*, n° 6, avril-juin 2007, p. 12-13.

³⁷ Il est attesté dans un acte de vente dressé devant notaire à Pont-l'Abbé. Cf. CORNOU et GIOT, *op. cit.*, p. 4.

³⁸ Avant, on parlait de Cap Caval, qui est une forme savante de *Penn marc'h*, « tête de cheval ». La commune de Penmarc'h (anciennement Tréoultré) fait partie du pays bigouden.

³⁹ L'archéologue Pierre-Roland Giot pense par exemple, en se fondant sur de nombreuses études d'ossements, que les actuels occupants du pays bigouden — anthropologiquement très différents des habitants du Cap-Sizun — pourraient être venus au XVI^e siècle de Cornouaille intérieure repeupler un territoire vidé de ses habitants par les guerres de la Ligue et les « troubles subséquents » (pillages, famine, épidémies). Cf. CORNOU et GIOT, *op. cit.*, p. 32.

Identités à la carte et territoires superposés

Territoires d'autorité et identité

J'appelle « territoires d'autorité » les territoires qui sont imposés par la puissance publique. En dehors du territoire stato-national, on peut distinguer la région administrative, les départements et les pays créés par la loi d'aménagement du territoire.

Le territoire stato-national reste un territoire d'identification mais de façon moins intense que par le passé. Il n'est plus l'horizon suprême ni sur le plan pratique — puisque les Bretons voyagent désormais à travers le monde (sans parler du cas particulier des marins) — ni sur le plan symbolique, dans la mesure où peu de Bretons connaissent encore par cœur la liste des départements et de leurs chefs-lieux, ni enfin sur le plan émotionnel : rares sont les Bretons qui seraient prêts aujourd'hui à mourir pour défendre le territoire français.

En revanche, les Bretons s'identifient de plus en plus à leur région et, notamment à leur région administrative. Comme on le sait, les contours territoriaux de la région administrative de Bretagne datent du détachement de la Loire-Atlantique⁴⁰ de la Bretagne en juin 1941 par le gouvernement de Vichy. Le souvenir que la Loire-Atlantique fit officiellement partie de la Bretagne existe toujours mais, si l'on examine attentivement les résultats de sondages effectués sur cette question en Loire-Atlantique, on s'aperçoit que le souhait que la Loire-Atlantique soit à nouveau réunie à la Bretagne est proportionnel à l'âge, allant de 59 % chez les jeunes de 18 à 24 ans à 72 % chez les personnes de 65 ans et plus⁴¹. C'est vraisemblablement le signe que le souvenir du caractère breton de la Loire-Atlantique s'estompe au fil des générations, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il disparaît.

Certains départements également ont pris de « l'épaisseur sociologique » au fil du temps au point de devenir de véritables lieux d'identification. En Bretagne, c'est essentiellement le cas du Finistère. Ainsi, selon un sondage réalisé par l'institut Louis Harris en septembre 2005, les Finistériens se déclarent appartenir d'abord à la Bretagne (94 %) puis à la France et au Finistère (*ex-æquo* à 92 %), à leur commune (82 %) et enfin à l'Europe (61 %). La vigueur de l'identification au Finistère s'explique sans doute en partie par le fait que ce département, qui se trouve à l'extrême ouest de la péninsule, est le seul à se situer en totalité en Basse-Bretagne. Il se peut que les Finistériens se sentent les plus bretons des Bretons. Ailleurs en Bretagne, les départements ne font pas l'objet d'une identification aussi forte.

Quant aux pays créés par les lois d'aménagement du territoire, il est encore un peu tôt pour dire s'ils deviendront des lieux d'identification. Cela paraît néanmoins vraisemblable pour certains d'entre eux, qui paraissent correspondre à une réalité sociologique et pourraient permettre d'exprimer une volonté locale. Je pense notamment au « Pays du centre-ouest Bretagne »⁴², l'un des premiers pays créés en France, dans le but de contrer un déclin économique et démographique inquiétant et de pallier les inconvénients d'une dispersion de la population sur trois départements limitrophes. Ce pays, dont la principale ville est Carhaix-Plouguer (7 648 habitants en 1999), regroupe, en 1999, 103 845 habitants répartis sur cent neuf communes totalisant 3 264 km². Avec ses trente-deux habitants au kilomètre carré, c'est la

⁴⁰ Qui s'appelait à l'époque Loire-Inférieure.

⁴¹ Selon un sondage CSA de septembre 2000.

⁴² Cf. www.centre-ouest-bretagne.org

région la moins densément peuplée de Bretagne ; c'est aussi celle qui connaît la plus forte baisse de population (- 5,2 % entre 1990 et 1999). Très vieillissant (peuplée à 34,6 % de personnes âgées de soixante ans et plus), le centre-ouest-Bretagne offre de moins en moins d'emplois : le volume d'emplois offerts y diminue, en effet, de 5,6 % entre 1990 et 1999 alors qu'il augmente, sur la même période, de 7,6 % dans l'ensemble de la Bretagne. Enfin, c'est une région pauvre : le revenu médian y est inférieur de 950 euros au revenu médian breton ; on y trouve la plus faible proportion de ménages imposés de Bretagne et l'une des plus fortes proportions de familles en grande difficulté... Pourtant, les réalités du centre-ouest-Bretagne ne s'arrêtent pas à ces réalités statistiques déprimantes. Il a été institué dans une région tout à fait singulière : c'est le cœur de la « diagonale contestataire » de Bretagne, ainsi décrite par le géographe Pierre Flatrès.

La Basse-Bretagne [...] est traversée diagonalement de l'ouest des Côtes-du-Nord au sud-est du Finistère (en gros axe Tréguier, Guingamp, Carhaix, Quimperlé) par une diagonale contestataire dont rien n'explique [...] le tracé et dont les caractéristiques sont fort curieuses : contestataire sur le plan religieux et politique (ceci apparaît très nettement sur les cartes de la pratique religieuse et sur les cartes électorales), elle est très conservatrice sur le plan culturel (usage du breton, chants et danses, « sports athlétiques bretons », fabrications traditionnelles, notamment l'hydromel connu sous le nom de « chouchen »), et peu dynamique sur le plan économique (elle s'est peu lancée dans les grands élevages de porcs ou de volailles, en revanche les élevages plus ou moins « écologiques » de moutons s'y sont multipliés).

Au centre de cette diagonale contestataire, le pays du centre-ouest-Bretagne coïncide avec le « bastion rouge » de Basse-Bretagne, foyer communiste rural d'une centaine de communes dont l'origine remonte à une combinaison de facteurs. Dès le XII^e siècle, un mode d'exploitation original, la quévaise, est implanté dans cette région par les Cisterciens et les Templiers afin d'y attirer des défricheurs. Il y règne une forme de communisme agraire d'où la propriété privée est absente et la population se soude pour faire valoir ses droits face aux moines. D'autre part, au XVI^e siècle, lorsque l'Église s'efforce de réaffirmer ses dogmes face aux élans du protestantisme et de remettre ses fidèles au pas, sa Contre-réforme, qui sépare le sacré du profane, conduit à briser la complicité qui unissait le clergé breton à ses ouailles, lesquelles commencent à se détacher de la religion. Enfin, au fil des siècles, des révoltes agraires égalitaristes mettent régulièrement les paysans aux prises avec la noblesse et les villes. C'est le cas en 1490, en pleine guerre franco-bretonne, en 1589-1590, lors des guerres de la Ligue et surtout en 1675, sous le règne de Louis XIV. La révolte des Bonnets rouges embrase alors la région, mettant en cause l'ordre féodal dans son ensemble. On ne s'étonne pas qu'un siècle plus tard, la « diagonale contestataire » prenne le parti de la révolution puis celui de la république. À tous ces éléments s'ajoute la présence sur place d'un prolétariat rural, réceptif à l'influence des « semeurs d'idées » qui sillonnent la région, chiffonniers itinérants (de sensibilité républicaine), missionnaires protestants, ou, plus tard, militants communistes. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, la résistance est précoce et vigoureuse car elle s'inscrit dans l'esprit des lieux. Ensuite, une sorte de transfert de foi s'effectue du catholicisme vers un communisme singulier, caractérisé par le culte des martyrs de la résistance, la propagation des valeurs de l'altruisme et du dévouement, la promesse d'un monde meilleur et divers rites qui renforcent la solidarité collective⁴³... Le bastion communiste persiste dans le centre-ouest-Bretagne bien au-delà de la chute du mur de Berlin puisque le parti communiste y obtient encore,

⁴³ Cf. LE COADIC Ronan, *Campagnes rouges de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1991.

lors des élections législatives de juin 2002, une moyenne de 15,43 % des suffrages exprimés, soit plus de trois fois la moyenne française (4,91 %). Il ne s'effondre qu'en 2007, à la suite de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. Enfin, le centre-ouest-Bretagne est aussi la région où un groupe d'amis a lancé, dans une ville de moins de huit mille habitants (Carhaix), l'un des plus grands festivals rock d'Europe, le festival des Vieilles Charrues, qui rassemble chaque année environ 200 000 personnes... Ainsi, ce « Pays du centre-ouest-Bretagne » n'a-t-il pas créé de la solidarité sociale dans un désert ; il a offert un cadre institutionnel à une société singulière et combative mais exsangue, l'aidant à reprendre espoir.

Territoires qui résistent

Tous les territoires de ce que j'ai appelé la « matrice » ne résistent pas aussi bien les uns que les autres. Le noyau de la « terre des ancêtres », en premier lieu, s'évanouit complètement : tout ce qui le caractérisait est, en effet, balayé par la seconde modernité. Les morts ne sont plus au cœur de la vie. Au cours des années 1970, la plupart des cimetières ont été enlevés du centre-ville ou du centre bourg pour être transférés en périphérie d'agglomération. Ils ont été remplacés par des parkings, au grand dam des personnes âgées. Quand bien même ils seraient restés en centre-ville, néanmoins, la pratique dominicale s'étant effondrée, on ne se recueillerait plus sur les tombes chaque semaine. En outre, il n'y a plus aucune vie sociale dans les cimetières. Les champs, d'autre part, n'ont plus d'identité. Leurs noms et leur histoire sont oubliés. Ils portent des numéros de parcelle, désormais, et ces parcelles ont été regroupées dans le cadre du remembrement, qui a conduit à l'arasement de dizaines de milliers de kilomètres de talus. Enfin, la sacralisation de la nature a totalement disparu. En milieu rural, seules des personnes de plus de cinquante, voire soixante ans se souviennent encore que telle ou telle fontaine a pu faire l'objet d'un culte autrefois mais plus personne ne pratique ces cultes ou presque, sauf quelques personnes âgées de plus de quatre-vingts ans. Nul ne croit plus aux pierres sacrées ; elles peuvent tout au plus rester un objet de curiosité lors d'une promenade ; quant à l'idée qu'un arbre pourrait porter l'âme d'un défunt, elle a totalement disparu des mentalités depuis plusieurs décennies. Donc, la sacralité de la terre ne fait plus du tout partie des réalités contemporaines.

En revanche, le souvenir des pays historiques ou *bro* demeure, du moins dans l'ouest de la Bretagne (en Basse-Bretagne). Leurs noms sont toujours connus. Certaines des particularités qu'on attribue aux uns ou aux autres sont encore connues voire même cultivées sous forme humoristique, en particulier en ce qui concerne les Bigoudens et les Léonards ; d'autres sont tombées en désuétude. Toutefois, il n'existe plus de rivalité farouche entre pays, comme cela a pu être le cas jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Une résistance curieuse, car non délibérément cultivée, a été mise à jour par une étude de l'INSEE sur les noms de familles. Menée en 1989 et fondée sur la répartition des naissances recensées entre 1891 et 1940 dans les communes des cinq départements bretons⁴⁴, cette étude révèle en effet que la densité des patronymes bretons sur le territoire de la péninsule reproduit, en plein xx^e siècle, les limites des anciens pays ! La connaissance de toutes les communes d'attestation de chaque patronyme permet au chercheur de calculer la position géographique moyenne, ou

⁴⁴ Les cinq départements de la Bretagne historique. La Bretagne administrative ne comprend pas la Loire-Atlantique.

barycentre patronymique, de chacun de ces noms de famille, puis d'agrèger les communes « voisines patronymiquement »⁴⁵. Il en ressort quarante-six zones dont « une majorité [...] semble correspondre à une réalité culturelle certaine »⁴⁶, parmi lesquelles le Pays de Retz, le Cap Caval (pays bigouden), le pays d'Auray, le Poher, etc. Si l'on agrège ensuite ces différentes zones, « les proximités patronymiques calculées entre zones permettent de choisir judicieusement différents niveaux d'agrégation. Les découpages en deux et trois régions ne souffrent en particulier aucune hésitation : la frontière linguistique du XIX^e siècle sépare la Bretagne non bretonnante des pays bretonnants, eux-mêmes subdivisés en vannetais, d'une part, Cornouaille, Léon, Trégor, d'autre part »⁴⁷. La Haute-Bretagne, en revanche, semble moins concernée par ces « autonomies patronymiques »⁴⁸. Cela signifie que la mobilité des Bretons peut être à la fois grande à l'échelle de la France, voire de la planète et quasi-nulle en Bretagne même, sur plusieurs siècles : le territoire d'identification des Bretons peut être très restreint. Néanmoins, on peut supposer que, compte tenu des évolutions actuelles — fort développement des métropoles régionales (Nantes, Rennes et Vannes) et étalement urbain —, une même étude fondée sur des données beaucoup plus récentes donnerait des résultats bien moins nets.

J'ai découvert une autre résistance curieuse à l'occasion d'un sondage réalisé en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de mille trois cents Bretons⁴⁹ : l'intérêt le plus vif pour le destin de la langue bretonne se rencontre non pas dans les zones où l'on parle le plus breton aujourd'hui mais dans les régions de Saint-Malo et de Guérande-Saint-Nazaire⁵⁰, c'est-à-dire à l'extrémité orientale de ce que les linguistes conviennent d'appeler la « zone mixte », une région où le breton était employé au Moyen âge mais ne l'est plus depuis fort longtemps⁵¹...

Après les territoires d'autorité et ces territoires qui résistent, examinons à présent les territoires de projection.

Territoires de projection

On distinguera les territoires qui font l'objet de projets citoyens, d'une part, des territoires sur lesquels on projette une aspiration ou un mode de vie, d'autre part.

Le principal projet citoyen en matière de territoire dans la péninsule concerne la revendication du retour de la Loire-Atlantique en Bretagne, défendu avec ferveur par les militants de la cause bretonne, qui bénéficient du soutien des élus. Le Conseil Régional de Bretagne a, en effet, pris deux résolutions unanimes, en 2001 et en 2004, en faveur de la réunification de la Bretagne⁵² et le Conseil Général de Loire-Atlantique a demandé au gouvernement « d'organiser le débat public et les

⁴⁵ FERRON Rémy, « Les régions de Bretagne : la mémoire d'une vieille histoire », *Octant*, 3^e trimestre 1988, n° 35, p. 5 à 15.

⁴⁶ FERRON Rémy, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁷ FERRON Rémy, *op. cit.*, p. 9.

⁴⁸ FERRON Rémy, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁹ Sondage de l'institut TMO-Régions mené en mai 2003 à l'initiative de LE COADIC Ronan pour *Ouest-France*, le Conseil régional de Bretagne et le Crédit mutuel de Bretagne auprès d'un échantillon composé de mille trois cents personnes (mille dans la région administrative de Bretagne et trois cents en Loire-Atlantique), selon la méthode des quotas.

⁵⁰ Qui ne font pourtant pas partie de la Bretagne administrative.

⁵¹ Cf. LE COADIC Ronan, « Les Bretons face au destin de leur langue » in FAVEREAU Francis et LE BIHAN Hervé (dir.), *Littératures de Bretagne, Mélanges en l'honneur de Yann-Bêr Piriou*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

⁵² Résolutions du 2 juillet 2001 et du 8 octobre 2004.

consultations nécessaires, puis d'initier le processus législatif permettant de réunir les cinq départements bretons, associés aux départements voisins qui le souhaiteraient, dans une grande région »⁵³. Il s'agit d'un projet citoyen car il remet en question une décision de l'État⁵⁴ dans une perspective qui relève beaucoup moins de la réactivation de la mémoire que de la construction identitaire subjective : si Nantes revenait en Bretagne, en effet, la région réunifiée renouerait, certes, avec son histoire, mais se cristalliserait surtout sur le sentiment d'avoir un destin commun à partager et serait, en outre, bien mieux armée économiquement pour continuer à vivre dans un monde en mutation rapide. Selon Arjun Appadurai, « la tâche de produire de la localité (en tant que structure de sentiment, propriété de la vie sociale et idéologie d'une communauté identifiée) est de plus en plus un combat »⁵⁵ car elle s'oppose souvent aux projets de l'État-nation, dont « les modes de localisation les plus typiques [...] ont un aspect disciplinaire »⁵⁶. En d'autres termes, si l'on en croit Michel Denis, « la valorisation des identités constitue un réflexe antitotalitaire »⁵⁷. Pourtant, malgré la forte proportion de personnes favorables, selon les sondages⁵⁸, à la réunification de la Bretagne, rien n'indique que cette question soit sur le point d'être examinée par le pouvoir, ni qu'un référendum régional soit un jour organisé sur le sujet.

Au projet citoyen, il convient d'ajouter le projet de vie relatif au territoire breton. Ainsi, dans certains milieux extérieurs à la Bretagne — par exemple dans des cafés de la région parisienne et notamment du quartier Montparnasse (quartier breton de Paris) —, au sein de certains réseaux, par exemple sur des blogs ou des sites de *chat*, se constitue une Bretagne imaginaire. Il s'agit d'une Bretagne rêvée dont le mythe est alimenté par la lecture d'ouvrages spécialisés, de presse magazine, par des discussions, etc. Un rêve de vie lié au territoire breton se répand ainsi chez des personnes qui s'identifient à la Bretagne mais n'ont souvent qu'un lien ténu à son territoire (souvenirs de vacances, présence de famille éloignée, etc.) et qui, parfois, lorsqu'elles décident d'aller s'y implanter, vont au-devant de grandes désillusions.

Enfin, après la Bretagne source d'inspiration, on ne peut manquer d'évoquer la Bretagne charnelle : ce territoire dont on ne peut pas se décoller...

Territoires charnels

Les personnes qui vivent la majeure partie de leur vie en Bretagne peuvent avoir un lien physique avec le territoire qui les entoure. Leur identité est liée à un ou plusieurs lieu(x) précis auxquelles elles sont viscéralement attachées. C'est ce que m'exprimait un élu breton lors d'un entretien mené il y a quelques années :

Jean-Yves Cozan : On est de ce pays, de ce territoire. [...] Et la réalité des paysages, des sites et des caractères du paysage bas-breton, je crois que c'est la base de l'identité. ça, c'est sûr. On colle comme des berniques. [...] D'ailleurs, quand je suis absent longtemps, j'ai un besoin physique de me retrouver. J'ai un besoin physique d'aller à Ouessant, même

⁵³ Vœu du 22 juin 2001.

⁵⁴ Une décision prise en 1941 par le Maréchal Pétain et jamais remise en question par les pouvoirs publics depuis lors.

⁵⁵ APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, p. 260.

⁵⁶ APPADURAI 2001, *op. cit.*, p. 263.

⁵⁷ DENIS Michel, « L'identité bretonne, identité modèle pour le 21^e siècle ? », *Bretagne 2100, Identité et avenir*, Rennes, PUR, 2001 p. 14 et 19-20.

⁵⁸ Le dernier en date, réalisé par l'IFOP en juin 2006 auprès de 1 176 personnes en Loire Atlantique donnait 67 % d'opinions favorables à la réunification.

quand l'eau est froide, de retrouver mon biotope, un peu comme les saumons qui remontent⁵⁹ !

Son propos est amplement confirmé par les entretiens semi-directifs que j'ai pu mener en Bretagne sur cette question. En voici quelques extraits.

RLC : *Donc vous avez toujours vécu ici ?*

Roger : Toujours. Toujours la Bretagne. Et quand on va en vacances ailleurs, on aime revenir chez soi, on ne voit rien de plus beau qu'ici.

Daniel : N'importe comment, du moment que je faisais la vie de marin : tu es obligé de dégager ! Mais le port d'attache, c'était ici, hein ! Ça, il n'y a pas de problème : dès qu'on avait vingt-quatre ou quarante-huit heures, qu'on pouvait tailler, on taillait ! Oui, c'est ça : c'est les attaches qu'on appelle ça.

Gérard : En tant que Breton, on a tendance à revenir sur notre terre de naissance. Je pense que tous les Bretons doivent être comme ça. Tous !

Briec : Regarde tous les fonctionnaires qui sont partis d'après-guerre, travailler à Paris. Eh bien, *mallozh Doue* ! tous... Pas tous mais, combien tu n'en vois pas revenir, *ma Doue* ! C'est abominable⁶⁰ ! Moi, j'ai ma cousine qui travaillait à la Sécurité Sociale, mais elle cherche une maison depuis je ne sais pas combien de temps ! Les gens reviennent. C'est un peu bizarre, ça, hein ? Va expliquer ça !

Chez les Bretons qui vivent hors de la Bretagne, l'attraction du territoire peu paraître rétrospectivement, excessive. C'est le cas chez Françoise qui, lorsqu'elle vivait hors de la région, est systématiquement venue passer toutes ses vacances au pays.

Françoise : (*Rire suivi d'un silence.*) Je pense, peut-être, que le fait d'avoir été autant attachée à mon pays, à un pays, ça m'a mis des entraves pour découvrir autre chose. [...] Parce que je n'avais pas envie, pendant les vacances, d'aller ailleurs qu'ici. Or, c'est vrai que c'est quand même enrichissant de voir ce qui se fait ailleurs, de découvrir autre chose. Mais enfin, ça, c'est un choix.

S'agit-il, toutefois, vraiment d'un choix, ou d'une ardente obligation ? L'intimité des Bretons avec leur pays se révèle parfois si intense que le terme de communion semble s'imposer. Le passage qui suit est particulièrement frappant à cet égard quand on connaît l'histoire de son auteur : Ronan Leprohon est l'ancien leader de l'Union démocratique bretonne (UDB), qui a largement contribué à ancrer à gauche le mouvement autonomiste breton. Il passait — et ne le renie nullement — pour un stalinien. Or, le voilà qui parle d'« adoration » de son pays, qui se compare à Barrès et se dit romantique... Le propos est suffisamment surprenant pour mériter une longue citation.

Ronan Leprohon : Moi, intellectuellement, par exemple, j'ai été très barrésien ! Moi, ce pays, je l'ai adoré géographiquement. Et je l'adore géographiquement, je ne sais pas pourquoi je parle au passé... Géographiquement. Je me souviens — parce que j'ai parcouru la Bretagne dans tous les sens, j'ai milité comme un fou, j'y ai brisé un ménage — je me souviens rentrer tout sale sous la pluie et je la trouvais merveilleuse, la pluie ! et dans le brouillard et il était merveilleux, le brouillard ! J'ai chanté à tue-tête dans ma bagnole — et je chante faux, comme un con — parce qu'il y avait des ajoncs, parce qu'il y avait du granit, parce qu'il y avait ceci, parce qu'il y avait cela ! Des enthousiasmes inimaginables, de nature esthétique. Barrès ! *La colline inspirée*. Le paysage ! Je reste un inconditionnel du paysage breton. [...] Et c'est vrai que la Bretagne physique est essentielle pour moi. Ce que j'aime bien aussi, ce que j'ai souvent aimé, énormément aimé en Bretagne, ce sont les atmosphères. Vous

⁵⁹ Extrait d'un entretien avec Jean-Yves COZAN publié dans LE COADIC Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998. Les extraits d'entretien qui suivent sont extraits du même ouvrage.

⁶⁰ « Abominable » dans ce contexte signifie « formidable ». C'est la traduction littérale du breton *spontus*, un intensif comparable aux termes français « terrible », « terriblement », ou à l'anglais *awfull*.

voyez ? Et là, ce n'est plus Barrès, c'est un indécrottable romantisme. Indécrottable ! J'étais romantique à dix-huit ans, je n'ai pas cessé de l'être ! Passer, comme ça m'est arrivé, en voiture — j'habitais Pleyber-Christ à l'époque — de Quimper à Pleyber-Christ par le Menez Hom, un soir (je faisais ça toutes les semaines en rentrant de Quimper chez moi) et voir à un moment donné le Menez Hom, et se dire : « Bon Dieu, il y a trois mille ans, ici, c'était un lieu de réunion des rois ! » Et de voir le Yeun Elez en bas... [...] On pourrait croire qu'on est dans les *moors* écossais, tellement c'est prodigieux. Je vous dis : d'un romantisme infantile ! Incorrigible ! Moi, ça m'émeut profondément. Je suis bouleversé par ça.

La communion n'est pas seulement spirituelle, elle est aussi charnelle.

Jean-Jacques Goasdoué : [Xavier Grall] dit : « Muettement, tu embrasseras ma terre. » Je crois que c'est vraiment dans *Barde imaginé* où il parle de ce retour en quelque sorte charnel. Comme si nous étions faits de la terre où nous sommes nés. Et puis, il parle également du retour à la terre c'est-à-dire du fait que, ensuite, on est enterré dans son pays, on revient. À la fois, on en procède et puis on retourne. [...] Et dans beaucoup de poèmes de l'œuvre de Jean-Pierre Calloc'h, aussi, on retrouve ce contact charnel avec la terre et la mer.

Les pêcheurs, paysans et patrons que j'ai interviewés n'ont pas la même verve mais partagent l'enthousiasme des intellectuels.

Maurice : C'est magnifique, ces côtes ! Vous partez d'ici jusqu'à Bréhat, toutes ces falaises et tous ces... C'est très beau ! Même l'intérieur Bretagne ! Il y a tout ici !

Louise : Je regardais tout à l'heure une épine en fleur et à côté il y avait des arbres verts et du genêt jaune. « Oh, je me dis, quelles belles couleurs ! » Et quand on voit, sur le bord des routes, les genêts en fleurs, moi je trouve ça formidable.

Roger : Où on peut aller pour trouver aussi beau que chez nous ? (*Silence*) [...] Parce qu'elle est belle notre Bretagne ! Avec ses côtes toutes découpées, les maisons... C'est nous, quoi !

Philippe : Est-ce que vous êtes descendu à l'Arcoest, un jour ? Mais... Même quand il pleut, même quand il vente, que c'est beau ! Bon Dieu ! que c'est beau !

Bien souvent, d'ailleurs, les personnes qui se disent « bretonnes » sont en fait intimement attachées à une toute petite région et n'ont qu'une connaissance restreinte du reste de la Bretagne, qui n'est pour eux qu'une communauté imaginée, pour reprendre l'expression de Benedict Anderson. Ce que ce dernier écrit des « membres de la plus petite des nations » s'applique pleinement aux Bretons ; ils « ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens : jamais ils ne les croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image de leur communion »⁶¹. Ceci s'applique non seulement à « la plupart de leurs concitoyens », mais également à la plupart des terroirs bretons...

Conclusion

La relation identité/territoire qui caractérisait la première modernité était fondée sur deux appartenances territoriales complémentaires non choisies — le territoire politique et la terre des ancêtres — qui imposaient une identité à l'individu par le truchement des institutions de socialisation primaire (la famille pour la « terre des ancêtres ») et secondaire (l'école et le service militaire pour le territoire politique).

La modernité tardive introduit une part de choix dans l'appartenance territoriale et la définition de l'identité ; et elle conduit, en outre, à une superposition et un

⁶¹ ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, p. 19.

entremêlement des relations identité/territoire. Aujourd'hui, une personne peut choisir de devenir bretonne ou de ne plus l'être, peut se rêver bretonne hors de Bretagne, peut être attachée à son département ou pas, à son pays d'aménagement du territoire ou pas, à son pays historique ou pas, partager le projet de retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne ou pas, éprouver ou pas un attachement viscéral à tel ou tel territoire, etc.

Cet élargissement considérable du choix et des possibilités de l'imaginaire peut donner une impression de confusion. Pourtant, peut-être serait-il possible de donner une plus grande lisibilité à cet ensemble complexe en tenant compte — outre de l'époque et du lieu, comme nous le faisons en introduction — des types identitaires individuels. En effet, ce ne sont probablement pas les mêmes catégories de personnes qui vont s'identifier à leur département de résidence ou à leur pays historique, par exemple. Peut-être pourrait-on s'inspirer de la distinction établie par Manuel Castells entre trois formes d'identité (identité légitimante, identité résistance et identité-projet) pour construire des types identitaires cohérents qui permettraient de catégoriser les différentes formes de relations identité/territoire ?